VOLUME 13 Nº 6 - Juillet 2016 journalulricois.wordpress.com

l'Ulricois

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC

Une fête des voisins réussie!

par Olivier Garot, coordonnateur municipal (418 737-4341, poste 203)

photographies 1 et 2, Fanny Allaire-Poliquin
photographie 3, Luc Paradis
photographie 4, Normande Bouillon

Vous étiez nombreux à venir partager ce bon moment ensoleillé au Parc intergénérationnel.

En présence du député Pascal Bérubé, du maire Serge Gendron et des différents acteurs concernés, nous avons inauguré nos trois magnifiques maisonnettes pour enfants ainsi que notre convivial et prometteur jardin communautaire. Au nom de la Municipalité, merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réalisation de ces deux beaux projets; Normande Bouillon pour les maisonnettes et Suzanne Gauthier pour le comité jardin ont remercié l'implication des nombreux bénévoles qui ont permis leur réalisation.

Notons également la mise en place de nouvelles balançoires et un terrain de pétanque encore amélioré. Nous vous invitons donc à venir profiter de ce nouvel environnement qui, sans hésitation, saura vous charmer. Et afin de faciliter l'accès sécuritaire au Parc intergénérationnel et au terrain des loisirs, sachez qu'à partir de la mi-juillet, la rue des Prés sera en sens unique (de la rue de la Croix vers la rue Ulric Tessier) laissant une large zone piétonnière.

Merci à nos différents commanditaires pour l'organisation de cette journée: Marché Dubé, Boréalis et Fleuriste Harrison. Merci aux bénévoles du Comité de développement pour l'organisation et le service de la restauration, à Annie et Mélanie pour l'organisation de la chasse au trésor, à Zoé et Mathieu pour avoir entre autres pris soin de notre homard pendant les paris et aux agents municipaux pour leur soutien. Merci au Comité des loisirs pour le prêt de matériel et enfin merci aux musiciens qui se sont succédé tout l'après-midi! (Et merci à ceux que j'aurais pu oublier!)

Nous vous souhaitons à tous un très bel été!!!

Bon jardinage, bon amusement!

SOMMAIRE

Info-municipalité. . . . . *pages 1 et 6*
Info-organismes . . . . . *pages 2 à 4*
Vie sauvage locale . . . . . *page 5*
Chronique incendie . . . . . *page 7*
Papilles et culture . . . . . *page 7*
Bouquineries . . . . . *page 8*
Place aux lecteurs . . . . . *page 8*

Note de la rédaction

*L'opinion des lecteurs exprimée dans **L'Ulricois** n'engage que l'auteur de chaque article et ne réflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal.*

***L'Ulricois** refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.*

***Date de tombée :** le 15 du mois précédant la publication.*
***Date de publication :** début de chaque mois, sauf en janvier.*
***Faites parvenir vos textes à :** ulricois@gmail.com*

Équipe du journal

Delphine Charmoille
présidente, trésorière (responsable, page Facebook, blogue et compte Twitter)

Pascale Gagné
vice-présidente, secrétaire (correction et rédaction)

Cynthie Blanchette
administratrice (graphisme et mise en page)

Monique Belley
administratrice

Suzanne D'Astous
administratrice

Impressions : Alliance 9000 418 629-5256

Des nouvelles du Club des 50 ans et plus

par Richard Lamarre, président

Le Club des 50 ans et plus aimerait remercier ses membres et tous les citoyens qui ont participé aux activités au cours des mois passés. Nous faisons une pause pour les mois de juillet et août et nous vous reviendrons en septembre avec les repas mensuels.

En terminant, nous voulons vous rappeler que la location du local continue. Vous devez contacter Pamphile Dubé au 418 737-1883 pour louer la salle.

Encore une fois, un gros merci de la part de tous les membres du Club et de tous les bénévoles.

Que se passe-t-il au CLDRB?

par Sylvain Lessard, président

La Municipalité a nommé Patrice Gauthier à titre de représentant municipal au sein du conseil d'administration du CLDRB. Bienvenue à bord Patrice! Nous pourrons continuer à développer la communauté avec des forces fraîches, euh, expérimentées! Nous sommes très heureux de votre nomination, au plaisir de travailler ensemble!

Le CLDRB a trouvé la perle rare qui s'occupera de l'accueil touristique. Il aura à accueillir les visiteurs de notre région au Parc de la rivière. De plus, il sera disponible pour aider lors du festival et exécuter des projets touristiques. Il est jeune, dynamique et plein d'enthousiasme. Passez lui dire bonjour à partir de la fin juin au kiosque du Parc. Le CLDRB n'a reçu qu'une proposition concrète pour un site web de mise en marché des terrains à vendre dans la communauté. Que faites-vous les autres gosseux du web? Allez, envoyez-nous des propositions. Nous aimerions que ce projet soit en chantier au début de l'automne.

Le sous-comité du Jardin communautaire fait des miracles! Avez-vous vu les beaux bacs? Merci à Mario Cantin pour ses idées et ses talents dans la réalisation des bacs. Merci à toutes les autres personnes impliquées de près ou de loin dans ce projet. Voilà un bel exemple de mobilisation de la communauté autour d'un désir profond d'obtenir une nouvelle activité. Félicitations à tous et longue vie au Jardin communautaire de Saint-Ulric.

Citoyens, qu'avons-nous de besoin?

Présentement, le CLDRB a plusieurs projets en réalisation et en étude. Les meilleurs projets proviennent des citoyens eux-mêmes. Nous pouvons vous aider à les réaliser en support moral, financier et logistique. Quelles sont les priorités? À l'automne 2017, nous mettrons à jour le plan de développement quinquennal afin de nous assurer de sa pertinence à ce moment.

D'ici là, on fait quoi?
Des idées soulevées lors de la rencontre du CLDRB et des élus locaux:

- Une résidence pour personnes âgées;
- Des modules de jeux aquatiques pour enfants.

N'hésitez pas à nous contacter pour faire avancer vos dossiers!
cldriviereblanche@gmail.com

Chroniques du 150e

par Julie Galibois

Saint-Ulric se raconte sur la sphère virtuelle!

Le Comité culturel de Saint-Ulric obtient un succès florissant avec l'ouverture publique de sa page Facebook à laquelle plus de 250 personnes se sont abonnées en quelques jours. Mise en place sous l'appellation *150ième anniversaire de Saint-Ulric* et alimentée par Andrée Gendron, la secrétaire-trésorière du Comité, elle propose une panoplie d'informations concernant la longue histoire de notre Municipalité. À titre d'exemple, voici un extrait de la publication du 11 juin 2016:

« Les enfants de l'école du deuxième rang de Tartigou (1944). Tous ces enfants sont les descendants de familles installées à Saint-Ulric au 19e siècle. Rangée 1: Gilles Lapointe, Sylvio Trépanier, Lucien Pelletier, Victorien Paquet, Raymond Trépanier. Rangée 2: Égide Coulombe, Hector Trépanier, Luc Pelletier, Laurent Bélanger, Léon Ouellet. Rangée 3: Jean-Louis Pelletier, Edmond Trépanier, Jean Watts, Marcel Coulombe, Claude Coulombe, Philippe Ouellet, Joseph Watts, Gonzague Paquet, Laurent Trépanier, George-Henri Pelletier. Rangée 4: Réjeanne Castonguay, Solange Paquet, Marie Paquet, Gemma Castonguay, Colette Pelletier. »

Un abonné, M. Pelletier, commente: « J'ai deux oncles et une tante du côté des Pelletier sur cette photo... » et Andrée répond: « Dans le recensement de 1891, Alphonse Pelletier est inscrit. Il est meunier. Il a alors 31 ans. Il a épousé Philomène Richard, en juillet 1888 à Saint-Ulric. De cette union, vont naître plusieurs enfants, dont Octave, qui naîtra en 1899. Octave, qui épousera Claire Bélanger en 1926, est le père des enfants Pelletier de cette école, donc votre grand-père. »

photographie, collection privée

Continuez à y soumettre vos questions et commentaires et bien sûr, nous vous invitons chaleureusement à alimenter la page en y déposant vos souvenirs sous forme d'images ou de récits; ces précieux échanges constituent un pan de notre mémoire collective. Puisque tous ne sont pas abonnés à Facebook, évidemment que nous restons disposés à recueillir vos archives en personne: Yves Boulay, Julie Galibois, Andrée Gendron, Lucette Lavoie et Sandra Michaud sont à votre disposition. Cet été, le Comité du 150e collabore au projet de panneaux d'interprétation à saveur patrimoniale du Comité local de développement de la Rivière Blanche tout en préparant la première édition de la série des calendriers souvenirs dont la mise en marché est prévue cet automne. Merci infiniment à ceux qui ont partagé une part de leur histoire et à ceux qui le feront prochainement!

Le fonds de visibilité Northland Power encore généreux cette année

par Pascale Gagné

C'est à la fin du mois de mai qu'a eu lieu la rencontre entre la représentante de Northland Power, Marie-Ève Landry, et quelques membres des divers organismes de Saint-Ulric et Saint-Léandre qui avaient produit une demande pour être éligibles à une aide financière pour leurs projets. C'est 36 000 $ donnés en tout, soit environ 18 000 $ à se partager pour les organismes de chaque village.

Ainsi, le Club de ski de fond et raquettes a obtenu une aide financière de 1 500 $ pour aménager les sentiers et le relais de ski tandis que le Jardin communautaire s'est vu offrir 4 000 $. Le Comité des loisirs de Saint-Ulric avait besoin de 2 250 $ pour l'achat de balançoires et la Ligue de balle-donnée avait demandé 5 000 $ afin d'aider à défrayer les coûts de la réfection du terrain. Pour sa part, Sport équestre de La Matanie a reçu 2 000 $ pour son concours de TREC qui aura lieu cet été et le Théâtre du Vieux Garage utilisera ses 495,16 $ pour rénover ses sièges. Le Festival de Sculptures d'Art Populaire de Saint-Ulric a reçu 4 000 $ pour son édition 2016. Finalement, le Journal L'Ulricois tient à remercier Northland Power pour le don de 1 000 $ qu'il lui a octroyé afin de continuer à faire paraître votre mensuel.

photographie, Alain Gagné

Encan d'antiquités dans le cadre du Festival de Sculptures d'Art Populaire de Saint-Ulric

par Yves Brunet, président (514-692-5470, yves.brunet.01@videotron.ca)

Le Festival de Sculptures d'Art Populaire de Saint-Ulric et la Fabrique de Saint-Ulric tiendront un encan d'antiquités en présence des animateurs de l'émission *La fièvre des encans* le samedi 13 août à 13h.

La population de Saint-Ulric et de La Matanie est invitée à mettre des objets à l'encan, 15% du prix de vente sera retenu dont 10% sera remis à la Fabrique et 5% sera remis pour le financement du Festival.

Les intéressés peuvent apporter leurs objets à la chapelle pour les enregistrer avant l'encan: jeudi 11 août de 10h à 19h, vendredi 12 août de 9h à 19h ou samedi 13 août de 9h à 11h.

Les acheteurs pourront s'enregistrer le samedi 13 août de 9h à 12h30.

Pour de l'information, communiquez avec la Fabrique de Saint-Ulric au 418 737-4342.

Expertise d'objets d'art et d'antiquités: François Saint-Georges et Ken Meany

Ken Meany et François Saint-Georges, coanimateurs de l'émission *La fièvre des encans*, feront l'expertise de vos objets d'art et antiquités samedi 13 août de 10h à 12h et dimanche 14 août de 10h à 12h et de 13h à 15h à la chapelle de l'église de Saint-Ulric.

Une contribution volontaire de 5$ sera proposée pour financer le Festival.

photographies, courtoisie

« Les beaux malaises » du Théâtre « Une petite gêne sur scène »

par Pascale Gagné

Le Théâtre «Une petite gêne sur scène» a encore une fois eu beaucoup de succès cette année. C'est avec une comédie que la troupe nous a divertis lors de ses quatre représentations qui ont eu lieu au Théâtre du Vieux Garage.

François Larocque a mis en scène la pièce *Les meilleurs amis*, inspirée de celle de Carole Greep. Cette année, il avait à composer avec plusieurs contraintes: seulement quatre comédiens – dont lui-même – composés de deux adultes et deux adolescents!

Premier défi: jongler avec son rôle de comédien et de metteur en scène. Cela lui occasionnait parfois des difficultés de concentration, mais il a réussi à tout faire, même si un assistant aurait été le bienvenu!

Deuxième défi: trouver la pièce parfaite pour sa distribution. Après avoir regardé ensemble quelques pièces soumises par François, les autres comédiens étaient d'accord avec lui sur le fait qu'elle convenait à merveille.

Troisième défi: adapter la pièce. D'origine française, elle avait un grand besoin d'être adaptée à notre réalité québécoise, ce que François a fait avec brio. De plus, il a réussi à modeler les personnages pour rester près de l'âge réel des comédiens.

Précédée par deux vidéos réalisées par la troupe, la pièce a fait ressentir une myriade d'émotions au public. Tantôt il riait d'une blague bien pensée, tantôt il se faisait petit suite à une pique de la part d'un personnage. Parfois, l'atmosphère était à la rigolade lorsque les personnages riaient de Katie, parfois elle était froide à cause d'un moment d'hypocrisie où les couteaux volaient bas.

Les comédiens avouent avoir, dès le début de leurs répétitions, senti s'installer une chimie entre eux. Chacun a trouvé l'expérience intéressante de jouer avec une génération différente de la leur. Monique Belley, pour qui c'était sa première fois sur les planches, dit qu'elle n'a pas eu l'impression de jouer avec des enfants. C'est plutôt une relation d'égal à égal qui s'est installée. Alexis et Lysandre, qui jouaient avec des adultes, ont eu l'impression de faire un travail beaucoup plus professionnel.

Saint-Ulric a la chance d'avoir sur son territoire le Théâtre « Une petite gêne sur scène », qui offre une activité enrichissante et rafraîchissante, autant pour les Ulricois qui y jouent la comédie que pour le public. Espérons que la troupe nous revienne pour encore de nombreuses années!

photographie, Angèle Laferrière

Du haut des airs!

par Hugues Deglaire, biologiste

photographies, Hugues Deglaire

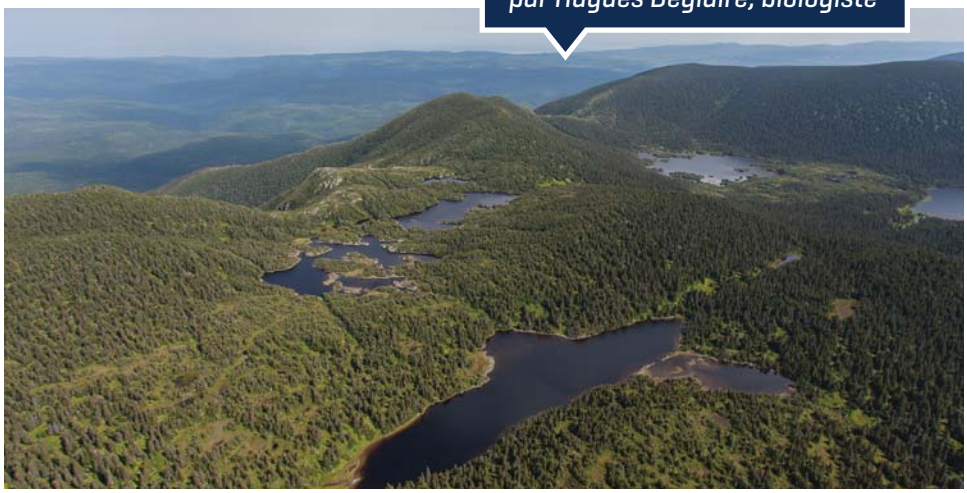

Nous sommes cinq et nous écoutons les consignes du pilote. Il est 8 heures du matin. Puis, ceinturés sur le siège, les casques d'écoute sur la tête, la porte ouverte de l'hélicoptère nous laisse apprécier le sifflement du moteur. Puis le son caractéristique des pales se fait de plus en plus assourdissant, la porte se ferme et nous décollons à la verticale, à la manière d'un gros insecte!

Aujourd'hui, je vous emmène en voyage pas si loin de chez nous, par-dessus nos montagnes Gaspésiennes. Ces montagnes font partie de la chaîne des Appalaches, dont la formation remonte à 600 millions d'années, au moment où les plaques nord-américaines et eurasiennes se rapprochaient. À l'époque, ces montagnes étaient plus hautes que les Rocheuses, mais les différentes périodes glaciaires les ont largement érodées. Car il y a 20 000 ans, nulle vie au Québec: la province était englacée au complet et nos montagnes étaient recouvertes de trois kilomètres d'épaisseur de glace!

Entre la rivière Matane et la rivière Sainte-Anne se trouvent les monts Chic-Chocs, un terme qui nous vient des Micmacs, les autochtones de la Gaspésie, et qui signifie abrupte, infranchissable, en référence à la face nord de ces montagnes. À l'extrême est des Chic-Chocs s'élève le mont Albert, une montagne bien spéciale à la roche orangée et où l'on trouve quelques plantes endémiques, c'est-à-dire des plantes qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le monde!

Le point culminant de la Gaspésie est le mont Jacques-Cartier. Du haut de ses 1268 mètres d'altitude, il se trouve dans les monts McGerrigle, du nom d'un géologue qui a étudié ces montagnes. En haut des monts McGerrigle se trouvent des plateaux à presque mille mètres d'altitude, où pousse la forêt montagnarde qui laissera sa place à la toundra à l'approche des sommets, constituant un refuge pour les derniers caribous de la Gaspésie.

Information printanière

Plusieurs personnes profitent du mois d'avril pour procéder au nettoyage et à l'entretien de leur terrain, faire des rénovations ou encore, s'attaquer au grand ménage du printemps.

Même si le temps chaud tarde à faire son arrivée, c'est le printemps. La Municipalité incite les citoyens à l'amélioration de la propreté en s'impliquant collectivement au grand nettoyage de sa propriété.

Ferez-vous des travaux cet été?

N'oubliez pas de demander votre permis au moins 30 jours avant de débuter vos travaux.

Vous éviterez de prendre du retard sur votre échéancier et vous serez assuré de respecter la règlementation municipale.

Les formulaires de demande de permis sont disponibles sur le site de la Municipalité au www.st-ulric.ca ou au bureau municipal, situé au 128, Ulric-Tessier.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter au 418 737-4341, c'est avec plaisir que nous vous répondrons.

Rappel de certains règlements

Infractions chiens – règlement n° 2014-149, chapitre 4, section 2

Nous demandons votre collaboration en prenant les dispositions nécessaires.

Dans un lieu privé, le gardien du chien doit, lorsque le chien est gardé à l'extérieur d'un bâtiment, le retenir à l'aide d'un dispositif fonctionnel en tout temps (laisse, chaîne, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain.

Dans un lieu public, le chien doit être tenu en laisse d'une longueur maximale de deux mètres par une personne capable de le maîtriser, sauf dans un parc canin.

Tout gardien d'un chien doit enlever promptement les excréments de son animal laissés sur la rue, un terrain public ou terrain privé et en disposer adéquatement.

Le gardien d'un chien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du gardien de l'animal.

Quiconque contrevient à l'une des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible d'amende.

Bacs roulants – règlement n° 2007-66, article 36, matières résiduelles et recyclables

Tout bac roulant et tout bac à récupération doivent être mis en bordure de la chaussée au plus tôt douze heures avant la collecte et doivent être enlevés au plus tard douze heures après la collecte et replacés à leur lieu d'entreposage.

Abris d'auto – règlement n° 2008-82, article.8.3-2

La période où vous pouvez les installer est du 15 octobre au 1er mai.

Aux conditions suivantes:

- L'abri doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à cet espace;
- Ne doit pas être installé à une distance moindre que trois mètres de la limite de l'emprise de rue hors périmètre urbain et à une distance moindre qu'un mètre dans le périmètre urbain;
- Ne doit pas être installé à une distance moindre qu'un mètre et demi d'une borne-fontaine;

Règlement n° 2016-160 – obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal

Entrée en vigueur le 13 juin 2016

3.1 Tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer à ses frais – et maintenir en bon état – une soupape de sûreté (clapet de non-retour) afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.

3.2 Les normes d'implantation et d'entretien des soupapes de sûreté (clapet de non-retour) sont celles prescrites par le Code national de plomberie – Canada 1995 (CNRC 38728F) y compris les modifications d'août 1999 et de mars 2002 et le National Plumbing Code of Canada 1995 (NRCC 38728) y compris les modifications d'août 1999 et de mars 2002, publiées par la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies du Conseil national de recherche du Canada.

3.3 Tous les amendements apportés au Code national de la plomberie après l'entrée en vigueur du présent règlement en font également partie à une date déterminée suite à une résolution en ce sens adoptée par le Conseil municipal conformément à l'article 6 de la Loi sur les compétences municipales.

3.4 Dans le cas d'un immeuble déjà érigé, le propriétaire bénéficie d'un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement pour se conformer à cette obligation.

3.5 Au cas de défaut du propriétaire d'installer et de maintenir en bon état de telles soupapes (clapet de non-retour) conformément au présent règlement, la Municipalité n'est pas responsable de dommages causés à l'immeuble ou à son contenu par suite des conséquences d'un refoulement des eaux d'égout.

Loi concernant la lutte contre le tabagisme

Depuis le 26 mai, de nouvelles mesures pour lutter contre le tabagisme sont en vigueur au Québec. Il est notamment interdit de fumer dans plusieurs lieux fréquentés par les jeunes. La Municipalité a l'obligation de faire respecter cette loi.

Ainsi, des panneaux « Interdit de fumer » ont été installés sur les terrains municipaux concernés.

Tout un chacun peut contribuer à ce que Saint-Ulric demeure un endroit accueillant et chaleureux pour ses résidents, ses villégiateurs et ses touristes.

Bonne saison estivale!

jmn ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Votre succès. Notre fierté.
T 418 562.4009
www.jmnelectrique.com

CHRONIQUE INCENDIE

Le service incendie de Saint-Ulric vous informe

par Gaétan Bergeron, directeur incendie (caserne 17)

Bonjour à tous!

Au moment où j'écris cette chronique, j'apprends aux nouvelles que le feu de Fort McMurray est maintenant sous contrôle. Avec l'acharnement soutenu des sapeurs-pompiers et des fortes pluies qui se sont abattues sur la région depuis les derniers jours, enfin le feu est contrôlé.

Malgré un début d'été frileux et très pluvieux, nous sommes en plein dedans. La plage, les plans d'eau, les randonnées dans les bois, tout est prêt pour nous accueillir les bras ouverts. Prenons le temps de nous amuser et de profiter de ces beaux moments. La saison estivale est si courte par chez nous. Et à tous ceux qui vont prendre des vacances prochainement, je vous souhaite d'en profiter au max.

Du côté du service incendie, on attend de voir ce qui va se passer pour l'avenir. Va-t-il continuer, va-t-il s'améliorer ou va-t-il tout simplement se dissoudre? Je ne sais pas. On attend toujours des nouvelles pour savoir si la Municipalité va acquérir un nouveau véhicule et remplacer le matériel détruit lors de l'accident du 4 avril dernier. On pose beaucoup de questions, mais on ne reçoit aucune réponse positive. On fait des demandes pour améliorer le service, tout est refusé, même pour de la formation.

Voilà où nous en sommes. La Municipalité va-t-elle répondre aux exigences du schéma de couverture de risques – schéma de couverture de risques qui a été voté et adopté par résolution par ce même conseil? Seul l'avenir nous le dira. En attendant, l'ambiance à la caserne en a pris un coup. Mais on va continuer à donner le service jusqu'aux prochaines nouvelles, s'il y en a. Vous n'avez pas à être pénalisés par ce qui se passe.

Sur ce, toute l'équipe de la caserne 17 vous souhaite de passer un très bel été!

PAPILLES ET CULTURE

Tout baigne dans ... l'huile...d'olive!

par Nataly Dubé

Tout le monde connait les huiles d'olive. Je dis « les » parce qu'avec la multitude de sortes que l'on retrouve sur les tablettes, difficile de se retrouver parmi toutes ces bouteilles.

On doit comprendre qu'une olive verte est cueillie avant sa pleine maturité, une olive noire est pleinement mature et une olive rougeâtre est à mi-maturité.

Un litre d'huile nécessite 4 à 10 kg d'olives, selon leur variété et leur niveau de maturité, obtenu par l'extraction des matières grasses du fruit.

L'huile d'olive extra vierge est de l'huile d'olive vierge de première pression à froid, considérée comme la première qualité.

Les échantillons sont contrôlés pour obtenir un taux d'acidité ne dépassant pas 0.8%. Elle peut provenir d'un terroir spécifique d'où la qualité supérieure. D'une couleur verte et parfois tirant sur le jaune ocre, on la gardera pour les salades, sauces, mayonnaises, pâtes, etc. Évitez la friture, car cela détruira ses propriétés. L'économie d'argent et de qualité sont aussi à considérer.

L'huile d'olive vierge est à son état naturel, rien n'a été ajouté, rien n'a été retiré. Évaluée selon les mêmes critères que l'huile extra vierge, avec un taux d'acidité plus élevé – jusqu'à 2% – elle est moins appréciée des connaisseurs. On la gardera pour la friture légère, par exemple un poisson frit dans la poêle.

L'huile d'olive pure ou autre appellation du même genre, est un mélange d'huiles d'olive vierges et d'huiles raffinées qui ont été traitées avec des produits chimiques et ensuite chauffées et filtrées, à consommer pour la friture.

Recette de gâteau à l'orange et à l'huile d'olive

- 3 oranges
- 3 gros œufs
- 2 tasses 1/2 de sucre
- 1 tasse 1/2 d'huile d'olive régulière (pure) et non extra vierge
- 1 tasse 1/2 de lait
- 2 tasses 1/2 de farine tout usage
- 1/2 cuillère à thé de poudre à pâte
- 1/2 cuillère à thé de bicarbonate de soude
- 1/2 cuillère à thé de sel

Préchauffer le four à 350°F.

Zester les oranges. Retirer ensuite la membrane blanche de la chair au couteau. Trancher les oranges en rondelles et réserver pour le service. Dans un grand bol, mélanger au fouet les œufs et le zeste. Incorporer 1 tasse de sucre, mélanger environ une minute, ajouter l'huile et ensuite le lait tout en brassant. Dans un autre bol, mettre le reste du sucre, la farine, la poudre à pâte, le bicarbonate et le sel.

Verser les ingrédients secs en trois fois dans le mélange liquide tout en brassant jusqu'à un mélange homogène. Verser le mélange dans deux moules à gâteau ronds ou rectangulaires beurrés, et cuire pendant 50 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent en ressorte propre.

Servir avec les quartiers d'orange, de la crème ou de la crème glacée.

Bon appétit!

Alliance 9000
Une énergie adaptée
142, rue du Pont
Amqui (Québec)
G5J 2R3
téléphone | 418 629-5256
sans frais | 800 950-5256
télécopieur | 418 629-4970
Valeurs
Alliance 9000 Inc. Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SW-COC-003267
© 1996 Forest Stewardship Council
www.alliance9000.com

Trouvailles
par Anick Arsenault

Il y a de très belles découvertes à faire dans les boîtes à livres ces temps-ci. Vous croyez qu'on y retrouve que des vieux livres abimés? Voici un aperçu des livres à donner présentement à Saint-Ulric:

Rendez à ces arbres ce qui appartient à ces arbres de Boucar Diouf: Quels sont les liens entre les humains et les arbres? Des baobabs de son enfance aux bouleaux du Bas-du-Fleuve, Boucar Diouf a toujours été fasciné par le monde des plantes.

Le mur mitoyen de Catherine Leroux: Une histoire où l'on frappe trois coups sur un mur pour entendre en retour un mystérieux toc-toc-toc.

Sukkwan Island de David Vann: Une île sauvage au sud de l'Alaska, accessible uniquement par bateau, toute en forêts humides et montagnes escarpées. C'est dans ce décor que Jim décide d'emmener son fils de 13 ans pour y vivre dans une cabane isolée, une année durant.

Tout ce qu'on ne te dira pas, Mongo de Dany Laferrière: Au jeune Mongo, Laferrière raconte quarante années de vie. Une longue lettre d'amour au Québec.

Marina de Carlos Ruiz Zafon: Solitaire, Oscar aime se promener après les cours dans les rues envoûtantes de Barcelone. Un jour, il rencontre la jolie et mystérieuse Marina. Une histoire captivante, d'amour et de suspense.

Fidel Castro, une vie de Jean-Pierre Clerc: La trajectoire d'un homme qui a ruiné son pays, mais dont le destin s'est confondu avec la rumeur du siècle.

LES BOUQUINERIES

Les fabuleuses aventures d'un Indien malchanceux qui devint millionnaire de Vikas Swarup: Livre qui a inspiré le film *Le pouilleux millionnaire*.

La dame à la camionnette d'Alan Bennett: Miss Shepherd, une dame âgée excentrique, vient installer sa camionnette devant le domicile de l'auteur à Londres et décide d'y habiter pendant des années. Livre qui a inspiré le film du même nom en 2016.

Vous avez peut-être vu des Croques-livres apparaître à Matane? Ils accueillent principalement des livres pour enfants, comme notre boîte à livres devant l'école Mgr-Belzile.

Bonnes lectures!

Plein phare sur les bénévoles du brunch de la fête des Mères
par Lucette Lavoie

Merci belle gang! Lors du brunch du 8 mai, ce fut un retour dans le temps… Se retrouver, en grande partie, en compagnie de l'équipe du symposium de peinture d'il y a 15 ans. Quelle belle équipe nous formions! Même si les années se sont ajoutées, nous sommes encore assez dynamiques. Quelques jours de plus et nous retrouvions l'essence même qui était d'avoir du plaisir et notre devise « Si nous le voulons, nous le pouvons ».

Cependant, une chose est rassurante pour la communauté ulricoise, c'est qu'il y a une belle relève. Nous avons rencontré et connu des personnes formidables, souriantes et tout aussi intéressées que nous l'étions dans le temps. Nous leur souhaitons une bonne continuité!

PLACE AUX LECTEURS

Merci à mes amies qui ont fait les desserts. Vous aussi n'avez rien perdu de votre talent de cuisinières et surtout de votre générosité!

Tout ce qu'on peut se souhaiter, jeunes et moins jeunes, c'est d'être encore présents longtemps!

Merci à chacun pour ce beau succès!

NORTHLAND POWER

3275, Rang 5 Ouest
C.P. 1004
Saint-Ulric, Québec
G0J 3H0
418 737-4075

Desjardins
Caisse de La Matanie
Votre force financière!

Un seul numéro pour nous rejoindre :
418 562-2646

Centre de services de Saint-Ulric :
Francine Gagné, agente services aux membres poste 7148640
Line Paquet[1], conseillère services aux membres poste 7148656
1. Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Les Écuries Éole
2823, 4e Rang, St-Ulric 418 737-9226
www.lesecurieseole.com